STOCK PICKING FRANCE

Informations clés pour l'investisseur

« Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non »

FCP Stock Picking France - Code Isin FR0000401168
OPCVM géré par Jousse Morillon Investissement, société de gestion indépendante

Objectifs et politique d'investissement

Stock Picking France investit sur le marché des actions françaises et, dans la limite de 25% de l'actif net, sur les marchés des pays de la zone euro.
Le niveau d'investissement en actions peut varier de 0 à 100%, avec une exposition maximale de 100%.
Totalement discrétionnaire, la gestion de Stock Picking France s'appuie sur l'analyse financière fondamentale pour rechercher des titres estimés sous-évalués et ainsi optimiser le couple rendement/risque.
Les décisions d'investissement sont prises sans référence à un indice. Moins suivis par le marché et donc susceptibles d'offrir plus d'opportunités, les marchés des sociétés de taille moyenne (capitalisation boursière de 50 M.€ à 1.000 M.€) sont ciblés en priorité mais sans caractère exclusif.
Le Fonds cherche à construire les plus-values dans la durée (5 ans et plus) à partir du développement des entreprises en portefeuille.

En fonction de leur capacité à trouver des sociétés qui satisfassent à leurs critères d'investissement et de la perception qu'ils ont des risques de marché, les gestionnaires peuvent réduire l'exposition du Fonds au marché des actions.
Les gestionnaires peuvent investir jusqu'à 100% de l'actif en titres de créances négociables ou, dans la limite de 10% de l'actif, en obligations à taux fixes, variables, ou indexés sur l'inflation de la zone euro.
Les gestionnaires peuvent intervenir sur les instruments dérivés pour couvrir le portefeuille, dans la limite de 40% des actifs investis en actions, ou dans la limite de 100% pour augmenter l'exposition du portefeuille aux marchés actions.
Les ajustements quotidiens de trésorerie se font par l'investissement en OPCVM français ou européens essentiellement monétaires ou monétaires court terme, dans la limite de 10% de l'actif.
La gestion du Fonds recherche d'abord une performance absolue et a pour objectif secondaire, sur le long terme (5 ans et plus), l'obtention d'une performance supérieure à celle des actions françaises, avec une volatilité nettement inférieure.

• Autres informations :
La durée de placement recommandée est de 5 ans minimum. Le fonds capitalise les revenus encaissés.
Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées à 15h chaque jour d'ouverture de la Bourse de Paris à l'exception des jours fériés légaux en France auprès du centralisateur : la Société Générale.
Elles sont exécutées à cours inconnu, sur la base de la valeur liquidative de J+2 publiée en J+3 (J=jour de valorisation = jour d'ouverture de bourse et non férié)

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible
Rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé
Rendement potentiellement plus élevé

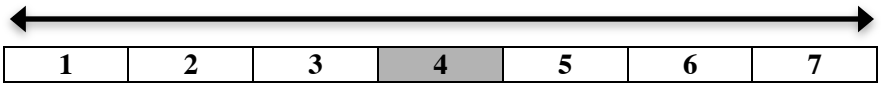

1	2	3	**4**	5	6	7

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.
La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Calculé d'après la volatilité hebdomadaire du Fonds au cours des 5 dernières années, volatilité comprise entre 5% et 10%, l'indicateur synthétique de risque et de rendement de Stock Picking France se situe actuellement au **niveau 4**. Il témoigne de l'exposition du Fonds aux marchés actions qui peuvent connaître des fluctuations importantes.

Il est précisé que l'indicateur de risque ci-dessus ne reflète pas forcément le risque de liquidité encouru par le Fonds. Une part significative des investissements est en effet réalisée dans les titres de sociétés de taille moyenne (par exemple cotées sur Euronext Growth). Dans des circonstances de stress sur les marchés, ces titres peuvent voir leur liquidité temporairement réduite et subir de fortes variations de cours à la baisse.

Frais

« Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts ; ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements».
Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	5% (négociables auprès de la Société de Gestion)	*Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi*
Frais de sortie	0%	
Frais prélevés par le FCP sur une année		
Frais courants	1,52%	*Ces chiffres se fondent sur les frais de l'exercice précédent clos le 31 décembre 2018 et peuvent varier d'un exercice à l'autre*
Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances		
Commission de performance	20,00% T.T.C. des gains excédant ceux générés par un placement dont la performance aurait été positive et égale à **110% de celle de l'indice d'ouverture Cac All-Tradable coupons nets réinvestis**, sur la période de référence. Commissions de surperformance en 2018 : 0,486%.	

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « frais et commissions » du prospectus du FCP disponible sur le site internet www.jousse-morillon.fr

Performances passées:

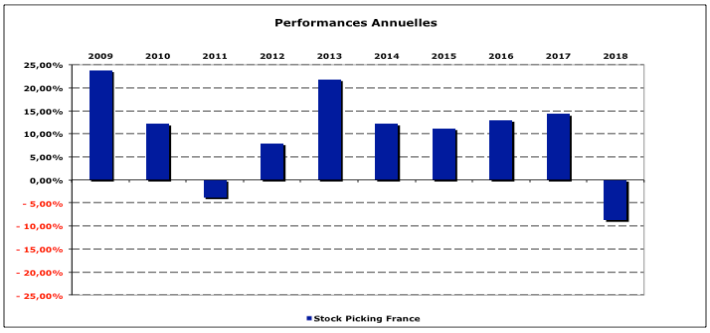

Avertissement : les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Les calculs de performance sont effectués sur la base de valeurs liquidatives libellées en euros, nettes des frais prélevés sur le fonds et coupons nets réinvestis.

Date de création du FCP : 19 avril 1991

Informations pratiques

Dépositaire : SOCIETE GENERALE

Informations sur l'OPCVM *:*

Le prospectus, les documents annuels et périodiques de l'OPCVM sont adressés sur demande écrite du porteur auprès de JOUSSE MORILLON INVESTISSEMENT, 4 rue Frédéric Bastiat - 75008 Paris - contact@jousse-morillon.fr.
La valeur liquidative est disponible sur www.jousse-morillon.fr

Fiscalité : Le régime fiscal applicable aux plus-values éventuelles liées à la détention de parts du FCP dépend du pays de résidence du porteur et de sa situation personnelle. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal.

Politique de rémunération : Jousse Morillon Investissement a mis en place une politique de rémunération répondant aux exigences de la Directive UCITS 5. Conforme à l'intérêt des porteurs de parts, elle n'encourage pas une prise de risque incompatible avec les profils de risque, le règlement et les documents constitutifs de l'OPCVM. Des informations complémentaires sont disponibles dans le prospectus de l'OPCVM et sur le site www.jousse-morillon.fr. Sur demande écrite, la politique de rémunération est mise à disposition sans frais.

La responsabilité de Jousse Morillon Investissement ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Jousse Morillon Investissement est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 15/02/2019